Je profite du WE pour me syndiquer !
Toutes et tous solidaires dans le SNUipp-FSU !

Cliquez ici pour adhérer en ligne pour 2020/2021

Téléchargez le bulletin d'adhésion

LETTRE D'INFOS

2020-2021 - Lettre du SNUipp-FSU n°83

Sommaire: Mouvement, Hors classe, Covid, Prime d'activité,Appels, Mayotte, Maternelle, Evas, Retraite, Refus temps partiel, Aesh, Visio Education Prioritaire, Prolongation d'activité

MOUVEMENT 2021 : les résultats sont parus ce jour !

Le SNUipp-FSU est fortement sollicité pour des questions de tous ordres. Nous nous nous efforçons de répondre de manière détaillée à chacune et chacun.

- **Affectations à TD (Titre Définitif) ou à TP (titre Provisoire si pas titres requis (cappei, cafipemf...)**

J'informe le SNUipp-FSU de mon affectation pour permettre de vérifier l'équité et la transparence du mouvement .

Si ce n'est fait envoyez nous votre accusé de réception

Sans ce retour de votre part, les élu-es du SNUipp ne pourront vérifier de manière exhaustive et équitable les opérations du mouvement.

Depuis la Loi Fonction Publique qui a notamment entériné la suppression des groupes de travail et CAPD relatives au mouvement, le SNUipp-FSU ne se résigne pas, au contraire !

Comme nous l'avons fait encore à l'occasion de la vérification des accusés de réception, nous continuons à oeuvrer pour contraindre au maximum de transparence sur les décisions prises et fait tout pour défendre un traitement équitable des collègues pour l'emporter sur l'isolement des collègues et l'individualisation des carrières.

Il est donc plus que jamais indispensable de solliciter les représentant-es du SNUipp-FSU dans le cadre du mouvement.

De trop nombreux collègues nous signalent être nommés hors de leurs voeux.

Pour rappel voici comment fonctionne l'attribution des postes: ***https://06.snuipp.fr/IMG/pdf/Schema_fonctionnement_attribution_des_postes-2.pdf.***

Dans toutes nos réunions " mouvement" nous l'avions longuement explicité... et bien sûr aussi dénoncé.

Cette extension forcée des voeux n'est pas admissible et peut faire l'objet d'un recours

Pas de poste attribué :
* L'ordinateur continue de chercher dans le MUG demandé mais dans toutes les autres zones.
* Si toujours rien, il repart de la zone demandée mais change de MUG et balaie zone/zone.
Puis dernier MUG et zone/zone...
Tout poste obtenu dans cette phase le sera à TP (titre provisoire) = pour 1 an.

Et après les résultats le 21 Mai ?

° QUELS RECOURS POSSIBLES ?

Le collègue qui contesterait une mutation ou une non mutation pourra faire un recours gracieux auprès de l'IA ET en parallèle, s'il souhaite être assisté, mandater le SNUipp-FSU pour intervention auprès de l'IA.

- Ces recours seront alors traités en « bilatérale » entre l'administration et le SNUipp- FSU mandaté.
- Le SNUipp-FSU pourra donc intervenir sur toutes les situations sur lesquelles il aura été saisi individuellement.
- Le SNUipp-FSU fournira aux collègues un modèle type de mandat et de recours.

- Concrètement : une fois les résultats du mouvement connus, tout-e participant-e qui ne sera pas satisfait-e, sera fondé à faire appel aux représentant-es du SNUipp-FSU pour l'aider dans des démarches de recours auprès de l'administration.

MAIS qu'entend on par « non satisfaction » ?
- Maintien sur poste,
- Non obtention du voeu 1
- Ou affectation forcée hors voeu saisi (sachant que le tristement célèbre duo « MUG/zone infra départementale », fait partie pour l'administration des voeux « demandés » …).

- La bilatérale Dsden / SNUipp-FSU pour l'étude des recours est prévue le 16 JUIN

N'hésitez pas bien sûr à nous contacter pour toute question !

ET dans les jours et semaines qui viennent

° DEMANDES INTERIM DIRECTION

° MOUVEMENT TRS (vœux du 8 au 15 juin)

° MOUVEMENT PROVISOIRE (affectations prévues le 30 juin) …

Tout est ici

Calendrier du mouvement et son fonctionnement ici

SNUipp FSU E-DOSSIER — ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN F.S.U. HORS-CLASSE

Les avancées obtenues par le SNUipp-FSU

Le nombre de promotions est en progression constante depuis 2012.

Suite aux accords PPCR en 2017, le taux de promotion 2018 a bondi à 13,2 % soit 13 054 promus. Contrairement à ce que certains syndicats annonçaient, le nombre de promotions à la HC a bien augmenté . Le taux de promotion de la campagne 2019 à 15,1% a garanti la promotion de plus de 15 000 PE. En 2020, à 17% comme dans le 2nd degré.

Après PPCR"
2020: 17%•
2019:15,10%. •
2018: 13,20%•

Avant PPCR
2017: 5,50%•
2016: 5,00%•
2015: 4,50% •
2014: 4,00%
•2013: 3,00%•
2009: 2,00%•
2008: 1,60%•
2007: 1,15%

Pour rappel, suite aux interventions du SNUipp-FSU :

- **une augmentation du flux d'intégration.**
- **une prise en compte de l'AGS totale (instits + PE) pour le 1er discriminant,** obtenue par le SNUipp-FSU : cela a eu pour effet d'augmenter de manière significative le nombre de collègues promus ayant fait une partie de leur carrière comme instituteurs. Environ 40% en 2018 ; environ 60% en 2019. Voilà une mesure de justice et un acquis syndical majeur !
- Cela met fin à une injustice flagrante qui pénalisait les ex-instits dont une partie de la carrière n'était pas prise en compte dans le barème.
- Un long cheminement revendicatif : il aura fallu plusieurs courriers au Dasen, des interventions en audience et en CAPD pour qu'enfin l'administration se range à nos arguments en faveur d'un traitement plus équitable des candidatures.

Cet acquis , qui profite à tous , est à mettre au crédit de la représentativité du SNUipp-FSU et de sa pugnacité jamais démentie dans la défense des collègues.

Notre dossier 2021

INFOS SNUipp FSU 06
CORONAVIRUS

Information importante :

Nous venons de poser la question de la situation des **personnes vulnérables** en réunion du CHSCTMEN.

Le ministère a dit aux SG des académies qu'à ce stade, le régime applicable aux personnes vulnérables est inchangé, qu'elles soient vaccinées ou non, sachant par ailleurs que l'administration n'a pas à savoir si les personnes sont ou non vaccinées.

Rappel / Prime d'attractivité: à partir du mois de mai.

Une première avancée qui reste insuffisante aux yeux du SNUipp-FSU 06 : elle ne concerne que 31% des enseignants titulaires. On est loin de la revalorisation historique ...

– 100€ nets par mois au 2ème échelon, et au minimum 36€ nets par mois pour les titulaires au 7ème échelon.
– Revalorisation identique pour les trois corps, gain cumulé de 10 450€ brut sur toute la carrière
– Entre 54€ et 27€ nets par mois pour les contractuels entre le 1er et le 7 ème échelon
Cette prime sera effective sur la paye du mois de mai 2021.

Lire aussi la note d'information de la Dsden 06 : ici

APPELS A CANDIDATURES

- Poste d'enseignant détaché auprès de la Fédération nationale OCCE, mis à disposition de l'OCCE 06 – rentrée 2021

AVANT le 5 JUIN

Enseigner à Mayotte

Demande à envoyer avant le 1er juin

Vous êtes enseignant.e du 1er degré, et vous souhaitez enseigner à Mayotte. Il reste peu de temps pour déposer votre candidature auprès de votre IEN.

demande à envoyer avant le 1er juin 2021

Votre candidature ne sera recevable que si vous pouvez justifier d'une justification FLE ou FLS.

Les représentant.es SNUipp-FSU vous accompagnent dans toutes vos démarches.

Vous trouverez la circulaire en cliquant sur ce lien

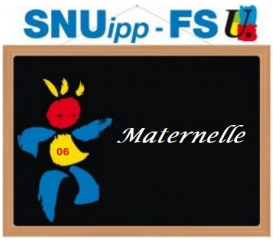

Programmes maternelle: des évolutions mais...

La note du CSP de décembre 2020 bousculait totalement les bases des missions de l'école maternelle. Le SNUipp-FSU, enfin consulté, a œuvré à des réelles évolutions évitant des apprentissages formels systématiques et concentrés sur des "fondamentaux". Toutefois, les réorientations continuent de faire peser sur cette première école une anticipation précoce, en particulier avec une place à des notions codifiées au détriment d'une construction progressive du langage ou du nombre.

Lire la suite

Évaluations nationales mi-CP 2021
Comment lire ces résultats ?

La DEPP a publié le 01/03/2021, la note « Evaluations 2021 – Point d'étape CP : premiers résultats ». Elle précise qu'entre le 18 et le 29 janvier 2021, plus de 800 000 élèves de Cours Préparatoire dans plus de 32 000 écoles publiques et privées sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support papier.
Le Ministre a adressé immédiatement ses commentaires aux enseignants et aux médias pour imposer sa lecture des résultats.

Lire l'analyse du SNUipp-FSU : ici

Quelques collègues nous ont informés d'une baisse significative de leurs montants de pension estimés sur le site de l'ENSAP.

Après avoir sollicité le service, voici la réponse :

"Je vous informe qu'en effet un problème informatique a supprimé les derniers grades enregistrés dans l'Ensap pour de nombreux professeurs des écoles.
Cette anomalie est connue de nos services et va donc être corrigée...."

Heureusement que nos collègues veillent au grain ! Une information par le service lui-même, à toutes et tous, aurait été appréciée.
Mais la solidarité syndicale et collective a pris la relève.

1ers refus de TEMPS PARTIEL

Ils ont été adressés dans les boîtes professionnelles depuis le 6 mai.

Les recours en CAPD sont à faire avant le 26 MAI

CAPD prévue le 7 JUIN

Le SNUipp-FSU met à disposition comme les années précédentes des modèles de saisine de la CAPD pour chaque collègue qui a vu sa demande de temps partiel refusée.

- Sans recours des intéressé-es, les délégué-es du SNUipp-FSU ne pourront intervenir en CAPD.

Dossier et modèle de recours ici

Les AESH en grève le 3 juin !

Une large intersyndicale, dont la FSU, appelle les AESH à se mettre en grève le 3 juin 2021 pour une augmentation des salaires, l'abandon des PIAL, la création d'un véritable statut de la Fonction public et des recrutements massifs.

Lire l'appel unitaire

Venez débattre avec le SNUipp-FSU et le SNES-FSU,

LUNDI 31 MAI de 14h à 16h !

Retrouvez toutes les infos : https://fsu06.fsu.fr/lundi-31-mai-reunion-dinformation-syndicale-speciale-aesh/

INFORMATION PRATIQUES :

- Pour informer de votre absence :

Envoyez à votre supérieur hiérarchique la demande : modèle de courrier
N'oubliez pas de prévenir de votre absence l'établissement dans lequel vous intervenez.

- **Pour vous inscrire et recevoir le lien de connexion, envoyez un mail à : snu06@snuipp.fr**

Participer à une réunion d'information syndicale ***est un droit.***
Les AESH ont droit à 3 demi-journées d'information syndicale par année scolaire. Ces demi-journées se tiennent sur le temps de travail.

Il s'agit d'une autorisation d'absence de droit, ***la journée est donc payée et on ne doit pas vous demander de rattraper les heures.***

Réunion/Visio SNUipp-FSU 06 - SPECIALE EDUCATION PRIORITAIRE -

Mercredi 26 mai à partir de 9 h - Voir ICI

Inscriptions par simple mail à snu06@snuipp.fr

Le lien de connexion vous sera envoyé en retour.

PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'AGE : ATTENTION !

Pour les ex-instits devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.
Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.
Lire la suite et modèle de lettre

SNUipp-FSU Alpes Maritimes

SNUipp-Fsu 06 : http://06.snuipp.fr

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice - Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : http://www.snuipp.fr

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos